

FÉVRIER 2021

Saint *Victor* *la* Coste

BULLETIN
MUNICIPAL





RENSEIGNEMENTS *pratiques*

Mairie	04 66 50 02 17
Ecole Primaire	04 66 50 05 52
Crèche « Les Lutins du Claux »	04 66 99 35 79
Centre de loisirs	04 66 50 93 64
Agence postale	04 66 82 39 12

SERVICES *de santé*

INFIRMIÈRES

Hélène Charmasson	06 19 71 18 73
Mireille Fogelgesang	04 66 50 32 70
Nathalie Yosbergue	04 66 50 05 07

KINÉSITHÉRAPEUTE-OSTÉOPATHE

Claude Caron	06 58 47 43 16
Sophie Garcia	06 58 47 43 16

BIEN-ÊTRE-RELAXATION

Florence Raichon-Bernard	06 62 36 45 42
--------------------------------	----------------

MÉDECIN

Roland Gourdon	04 66 50 27 07
----------------------	----------------

ORTHOPHONISTE

Célia Carrasco	06 98 69 47 51
----------------------	----------------

PHARMACIE

Stéphanie Couderc	04 66 50 12 15
-------------------------	----------------

PSYCHOLOGUE

Anne Charret	06 15 36 44 50
--------------------	----------------

RÉFLEXOLOGUE

Roseline Robert	06 17 35 45 36
-----------------------	----------------

SERVICES *extérieurs*

Assistante sociale du Conseil Départemental	04 66 82 64 30
Centre des Impôts Bagnols-sur-Cèze	04 66 90 53 53
Conseil Départemental	04 66 76 76 76
C.P.A.M	39 60
Gendarmerie de Laudun	04 66 33 24 26
La Poste de Laudun	04 66 79 35 01
Préfecture du Gard	04 66 36 40 40
SAMU	15
Pompiers	18
Police	17

ÉTAT *civil*

NAISSANCES

LE 05.01.2020	PIERETTI Antoine
LE 20.01.2020	GIMENEZ Lisa
LE 30.01.2020	EVERARD William
LE 31.01.2020	GAUFFRES Sacha
LE 19.03.2020	JOYCE CHALUPA Julio
LE 03.04.2020	RICHARD Clara
LE 05.04.2020	CARUSO Giovanni
LE 18.06.2020	GRESSIER Nina
LE 17.07.2020	BERKANE Eline
LE 30.08.2020	STADELMANN JULLIAN Diego
LE 30.10.2020	CRUS Tino
LE 03.11.2020	BENHAIM Ruben
LE 07.11.2020	FARES Nelya
LE 11.11.2020	DENNEBECQ Lya
LE 14.11.2020	FABROL Gabriel

MARIAGES

LE 24.02.2020	MOREAU Audrey et MIOLLAN Olivier
LE 04.07.2020	BESSON Elodie et ROCHE Julian
LE 22.08.2020	POUILLOUX Jean-Baptiste et BRUNEAU Charlie
LE 12.09.2020	MANEN Mickaël et DESPRES Mélody
LE 26.09.2020	RIEU Amaury et FANTIN Clara
LE 17.10.2020	JOUBE Mathieu et COTTRAY Bénédicte

DÉCÈS

LE 02.01.2020	MAURIN Michèle épouse FRAISSE (transcription)
LE 16.01.2020	ROL Catherine (transcription)
LE 27.04.2020	BOYER Henriette Veuve CERBIGNON (transcription)
LE 21.06.2020	PANTOUSTIER Gilbert (transcription)
LE 22.06.2020	ROGIER Nicole (transcription)
LE 10.08.2020	FRASCERRA Pasquale (transcription)
LE 12.08.2020	ROULLEAU Annick
LE 20.08.2020	GARCIA Isabel Veuve LOPEZ (transcription)
LE 03.09.2020	PÉLAQUIER Jean-Marie (transcription)
LE 04.09.2020	MOUNIER André (transcription)
LE 16.09.2020	DE MARIA Giovanni (transcription)
LE 20.09.2020	ZURRU Jean-Claude
LE 27.10.2020	GAUGIER Jacques
LE 27.10.2020	PAQUET Catherine (transcription)
LE 12.11.2020	RONCHI Karine (transcription)
LE 22.11.2020	KHELIFI Fatma Veuve SIFI (transcription)
LE 26.11.2020	JEAN Christian (transcription)
LE 20.12.2020	ROUX Marie Louise (transcription)

Nous vous faisons part des décès de

LE 01.06.2020	SCHUELLE Christine
LE 14.09.2020	TONCELLI Vanessa
LE 20.09.2020	DAKHLI Bachir
LE 24.10.2020	FARGES Colette Veuve ROUX



LE MOT du Maire

Saint Victoraines, Saint Victorains,

Nous étions loin d'imaginer que 2020 serait une année de quarantaine.

C'est l'infiniment petit, qui au travers de la COVID 19 et un peu comme une leçon d'humilité, est venu arrêter le temps. Mais l'humain a des ressources et malgré les privations imposées par l'épidémie, certaines et certains d'entre nous ont modifié leurs habitudes d'achat, de consommation et ont par la même occasion trouvé ou retrouvé le chemin de l'achat local, indispensable à la vie de nos petites communes. Nous avons mesuré l'importance d'avoir des services et des commerces de proximité.

Continuons à les faire travailler !

Ce qui a manqué et qui manque encore aujourd'hui, que l'on soit petit ou grand est la convivialité.

Ce sentiment d'appartenance que nous partageons avec un groupe au travers d'activités associatives, sportives ou culturelles. Ce lien social, vecteur important de bien être et d'équilibre pour chacun d'entre nous.

Dans cette année difficile, ponctuée de confinements, la qualité de notre environnement a été un atout. Un trésor à préserver ABSOLUMENT.

L'année 2020 a également été celle du renouvellement municipal et je remercie les St Victoraines et St Victorains qui nous ont fait confiance.

Le Conseil Municipal est aujourd'hui bien installé, la majorité des commissions créée. Certaines ont été sollicitées plus que d'autres, comme le CCAS qui a œuvré à apporter un peu



de réconfort aux personnes de plus de 75 ans par le biais du « Colis de Noël ».

Le souci majeur de nos communes, petites ou grandes, est la communication. Nous sommes multi connectés, mais les informations ont quelquefois du mal à aboutir. C'est un problème, car nous avons à appliquer et à faire respecter des directives gouvernementales qui dans cette période difficile changent de façon régulière.

Je ne peux donc que vous encourager à télécharger l'application Panneau Pocket. C'est le choix que nous avons fait pour la commune afin d'avoir un niveau d'information aussi rapide que possible.

Le site internet de la commune vous apportera également des renseignements d'ordre plus administratif.

L'année 2021 est à découvrir, mais toujours sous la menace sanitaire de l'épidémie.

L'adaptation, le courage, la santé, le partage, la patience et l'amitié sont des mots qui auront du sens dans cette nouvelle année qui commence.

Je vous laisse à présent à la lecture de notre traditionnel Bulletin Municipal qui regroupe les éléments importants de cette année écoulée.

Le Maire
Véronique HERBÉ

Les élus

LE MAIRE ET SES ADJOINTS

Véronique HERBÉ
Maire de Saint Victor la Coste

Georges DANIEL – 1^{er} Adjoint
Pouvoirs du Maire en l'absence de celui-ci
Gestion du personnel communal
Affaires sociales
Affaires scolaires
Cimetière

Nathalie BESSON – 2^{ème} Adjointe
Gestion des plannings du personnel communal
Bons de commande, fournitures et cantine
Jeunesse – vie associative – sports
Sécurité et risques majeurs
Bibliothèque

Jean PASSERIEUX – 3^{ème} Adjoint
Administration générale et finances locales
Gestion et entretien des bâtiments et installations communales
Gestion des immeubles locatifs
Information et communication
Politique en faveur des personnes handicapées



Joëlle COLLOCA – 4^{ème} Adjointe
Fêtes et cérémonies municipales
Culture, loisirs, associations (bulletin de rentrée)
Patrimoine et tourisme
Internet - Espaces numériques - Communication

Vincent PELAGUÉ – 5^{ème} Adjoint
Hydraulique agricole – Agriculture
Urbanisme – PLU – Cadastre
Forêt – Coupes affouagères
Environnement durable
Propreté urbaine
Réseaux secs et humides
Aménagement du village

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Jacqueline LINDER
Jean-Louis COGAN
Antoine DE VITA
Françoise POCK
Sylvie DUCLOS
Stéphane SOLER
Hélène BARATHIEU
Sandrine BERNARD
Jean-Philippe AUBERT
Jean ALBE
Guillaume JOUVE
Sylvie MONJON
Christelle POSTEL



LES PRINCIPALES *réalisations 2020* ENTRETIEN & MAINTENANCE

VOIRIE - SÉCURITÉ - ACCESSIBILITÉ

Abattage de chênes et pins Rue de la Roquette et Rue Pied Bourquin

Jardin St Vincent : 2100 €



Débroussaillage

Jardin St Vincent : 1082 €

Enlèvement des racines d'arbres Rue Font Manime et Rue du Puits de Laudun

En régie

Renforcement de l'égout Route de Palus

AGGLO

Débouchage de la source Av. du 8 Mai 1945

SAUR : 1312 €



Réparation du pont Av. du 11 novembre 1918

Département

Débroussaillage ruisseaux de Mouillargues et Remoneyret

ABCèze

AGGLO



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Remplacement luminaires Grande Terre

INEO : 12 864 €

Remplacement luminaires Rue de la Roquette

INEO : 25 587 €

ÉCOLE RAOUL LAURENT

Peintures classe

Peinture du Sud : 1919 €

Fournitures scolaires

Lacoste : 10 011 €

Remplacement double vitrage

Miroiterie Ricci : 593 €

Entretien chaudière école primaire et maternelle

Pellaton : 1109 €

LOGEMENT

Peintures intérieures et volets rue de l'Église

Régie



SALLE RENÉ MATHIEU GYMNASE

Réparation rideau métal

Sarl Bien Clos : 300 €

Réparation éclairage

INEO : 460 €

Réparation chaudière

Pellaton : 600 €

RÉALISATIONS 2020

Extension des Ateliers Municipaux

105 877 €



Aménagement de sécurité (City, stade, tennis)

E 4M Provence : 32 771 €

Poteaux et filets foot

Sport 2000 : 463 €





Crépis et peintures vestiaire stade

Passé Muraille : 662 €

Travaux d'enfouissement Rue de la Clastre

SMEG



Installation panneau d'affichage Clair Bois

En régie

Vidéo surveillance Mairie

SPIE : 7426 €

DIVERS

Nettoyage du lavoir Saint-Martin



COVID-19

Masques et gel (COVID19)

Équipement mairie vitre d'accueil, protections diverses.

Cadactuel / Paredes / Technipro : 9499 €

MATERIELS

Achat matériel école (chaises, casiers, tables)

Manutan : 1787 €

Rideaux occultants classe de Mme Gastal

Euroflex : 656 €





LES FINANCES communales

LE BILAN FINANCIER 2020

Le bilan financier reprend l'ensemble des opérations financières réalisées en fonctionnement et en investissement par la commune durant l'exercice 2020. Le bilan est exprimé en euros.

Glossaire de quelques termes utilisés

ACCESSIBILITÉ : bâtiments nécessitant des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

DOTATIONS DE L'ÉTAT : recettes provenant de l'état, du département... Forfaitaires ou au titre de la solidarité rurale, de la compensation de la taxe d'habitation, professionnelle, de la décentralisation...

ENFOUISSEMENT : mise sous terre des lignes électriques et téléphoniques.

FONCTIONNEMENT : regroupe toutes les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement de notre collectivité.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES : acquisitions foncières, aménagements des constructions, réseaux de voirie et d'électrification, matériels et outillage...

IMMOBILISATIONS EN COURS : projets d'acquisitions, de constructions, d'aménagements non encore achevés.

IMPÔTS ET TAXES : taxes foncières, d'habitation, pylônes, conso électricité, droits notariés, fonds national de garantie...

LES INVESTISSEMENTS : regroupent toutes les recettes et les dépenses concernant les projets d'investissements futurs ou en cours.

LES PRODUITS ET SERVICES : recettes provenant de produits tels que concessions cimetière, droits de chasse, redevances funéraires, services périscolaires, loyers logements, locations salles ...

REMBOURSEMENT DE TVA (FCTVA) : remboursement de la TVA payée sur les investissements réalisés au cours d'exercices antérieurs.

SUBVENTIONS : aides financières de l'État pour accompagner la réalisation de projets.

TAXE D'AMÉNAGEMENT : générée par des opérations ayant fait notamment l'objet d'un permis de construire, d'aménager, d'une déclaration de travaux...

TRÉSORERIE DISPONIBLE : Trésorerie restant à la disposition de la commune après la clôture des comptes des années précédentes.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Charges de fonctionnement

308 970 €

31,1%

Frais de personnel

673 900 €

67,7%

DONT SDIS
38 701 €

Intérêts dettes

12 030 €

1,2%

TOTAL
DÉPENSES
994 900 €

RECETTES

Produits et services

130 920 €

8%

Dotations de l'État

350 415 €

21,4%

Impôts

1 155 346 €

70,6%

TOTAL
RECETTES
1 636 681 €

RÉSULTAT 2020 : + 641 781 €

N.B: sous réserve des écritures résiduelles à comptabiliser

INVESTISSEMENTS

DÉPENSES

Immobilisations corporelles

88 556 €

23,7%

Immobilisations en cours

218 923 €

58,6%

Remboursement capital emprunt

65 983 €

17,7%

TOTAL DÉPENSES
373 462 €

RECETTES

Subventions sur projets en cours

117 104 €

21,2%

Remboursement TVA et taxe d'aménagement

185 327 €

33,6%

Solde 2019 restant sur projets en cours

249 458 €

45,2%

TOTAL RECETTES
551 889 €**RÉSULTAT 2020 : + 178 427 €***Reste à réaliser en 2021*

TRÉSORERIE

Trésorerie disponible
(report des années antérieures)**1 155 827 €**

Résultat fonctionnement 2020

+ 641 781 €Résultat investissement 2020
(reste à réaliser en 2021)**+ 178 427 €**

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2021

VOIRIE

Aménagements :
Entrée Est,
Rue du Réservoir...

RÉPARATIONS ET AMÉLIORATIONS

Verrière gymnase, statue Mayran,
pendule Tour de l'Oume, WC école,
chauffage logements conventionnés,
forage au stade, matériel technique...

FONCIER

Achat de terrain

ENFOUISSEMENTS

Lignes Font Crotade, Clastre...

ACCESSIBILITÉS

Salle R.Mathieu, bibliothèque, école,
chapelle de Mayran...

ÉCOLE

Aménagement cour d'école
Agrandissement cantine

SÉCURITÉ

Vidéos surveillance salle R. Mathieu,
entrées du village...

PETITS MATÉRIELS

Garderie, école, Salle R. Mathieu,
Mairie, salle J. Pagnol..



LE SERVICE CIVIQUE

Qu'est-ce que le Service Civique ?

C'est un engagement volontaire au service d'un intérêt général.

C'est une association entre un projet portant sur l'intérêt général et le projet personnel d'un jeune.

Cette mission est accessible à tous les jeunes. La mixité sociale est un des objectifs, quel que soit leur niveau de formation, de genre, d'âge, de milieu social... Le but étant de les faire évoluer dans un environnement différent de celui où ils évoluent habituellement.

Cette mission peut être exercée dans des associations, des fondations, des collectivités territoriales, des établissements publics...

LES CONDITIONS POUR ÊTRE VOLONTAIRE :

Il faut avoir entre 16 et 25 ans à la date du début du Service Civique. Il est possible d'entamer un Service Civique jusqu'à la veille de son 26^{ème} anniversaire. L'âge est étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Il faut être de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Espace Économique Européen.

Pour les jeunes originaires d'autres pays il est nécessaire d'avoir séjourné de manière régulière sur le territoire depuis plus d'un an.

DURÉE DU CONTRAT :

Le Service Civique est un engagement de 6 à 12 mois en continu, il n'est pas possible de fractionner ou d'interrompre la mission de Service Civique, d'une durée hebdomadaire de 24 heures minimum.

Les volontaires sont indemnisés entre 580,55€ et 688,22€, qui se décomposent comme ci-dessous.

107,68€ : bourse.

Sous condition d'être au RSA, vivre avec ses parents ou avoir une bourse de l'enseignement supérieur.

107,58 € : versés par l'organisme au volontaire

Ex : frais de repas, logement, transport

473,04 €

Indemnité versée par l'Etat

Il y a 9 domaines d'action pour le Service Civique.

Solidarité - Culture et Loisirs - Mémoire et Citoyenneté - Santé - Sport - Intervention d'urgence en cas de crise - Éducation pour tous - Environnement - Développement international - Action humanitaire.

EXEMPLES DE MISSIONS :

- Sociale et santé : rendre visite aux personnes âgées, les accompagner lors de sorties.
- Développement international et action humanitaire : aider à la scolarisation des enfants dans d'autres pays du monde.
- Intervention d'urgence en cas de crise : aider à la reconstruction de sites endommagés par une catastrophe naturelle.

POURQUOI VOULOIR S'ENGAGER ?

Cette mission de Service Civique est une opportunité pour améliorer ses compétences, partager avec d'autres et prendre confiance en soi.

Les jeunes seront accompagnés d'un tuteur qui suivra l'évolution de leur projet et pourra les aider à la fin de la mission à trouver un emploi.

De plus ce Service Civique propose de nombreux avantages tels que le droit à une protection sociale ; avoir les mêmes avantages qu'un étudiant.

De plus les volontaires doivent suivre une formation civique et citoyenne sur deux jours dans les trois mois qui suivent le début de l'engagement. Ils reçoivent aussi une formation aux Premiers Secours (PSC1).

Au terme de leur mission les volontaires reçoivent une attestation de Service Civique et un bilan nominatif retraçant les activités exercées. Si vous êtes en recherche d'emploi il est possible d'obtenir de l'aide auprès de votre tuteur.

COMMENT CHERCHER UNE MISSION ?

Vous pouvez créer un compte sur le site du Service Civique et postuler pour un organisme qui répondra ensuite favorablement ou non à votre demande.

Vous pouvez également vous rendre à La Mission Locale des jeunes.

INFOS PRATIQUES

Mission Locale des Jeunes

5 rue des Jardins du Souvenir

30200 Bagnols sur Cèze

Tél : 04.66.89.09.34

Pour plus d'informations allez sur le site

<https://www.service-civique.gouv.fr/>



LA VIE communale

ÉCOLE RAOUL LAURENT



Pour rendre la pause déjeuner du midi plus conviviale et plus calme au restaurant scolaire, il a été convenu entre la Mairie et le conseil d'école qu'il était nécessaire de faire respecter le bon déroulement de ce temps de repas pour les enfants et les agents.

La charte Déjeuner Ensemble a été élaborée avec la participation des parents élus, la municipalité ainsi que les agents, et signée par les enfants, les parents, les agents municipaux.

Un poste de surveillant en CDD a été créé.

Mr Florian DAUMAS, étudiant en DAEU à la faculté d'Avignon a été recruté pour effectuer ce travail de 12h15 à 13h15.

Cette année le repas de Noël a eu lieu le jeudi 17 décembre 2020, le service s'est fait à la cantine et la municipalité a décidé d'offrir le repas à chaque enfant présent.

Les enfants ont eu la visite du Père Noël, qui leur a distribué des chocolats.

RECRUTEMENT



Création d'un emploi permanent d'agent Administratif à temps non complet. Suite au départ en retraite de Madame Christine CRUZ qui occupait ce poste en CDD, un appel à candidature a été fait par la mairie. Après différents entretiens, c'est Madame Laurence ZERBIB, habitant notre village, qui a été retenue pour cet emploi réparti entre l'agence postale communale et l'accueil en mairie à raison de 20h hebdomadaires.



LES STAGIAIRES

Maëva ROCHER qui est à la MFR (Maison Familiale Rurale) du Pont du Gard à Castillon, prépare un CAP 1^{ère} année Restauration collective – entretien des locaux. Elle a effectué un stage à la cantine scolaire qui a débuté le 7 septembre 2020 et s'est terminé le 8 janvier 2021. Emma FRANZE qui est en 2^{ème} année au lycée professionnel Sainte-Marie à Bagnols sur Cèze, a également effectué un stage à la cantine scolaire du 30 novembre 2020 au 18 décembre 2020.

Elles ont été suivies et aidées par les agents de la cantine, sous la responsabilité de Georges DANIEL. L'accompagnement s'est réalisé dans les conditions sanitaires exigées par la COVID 19.

Le 23 novembre 2020 Thomas JAJCAJ a démarré un stage avec l'équipe des agents techniques. Il est en CAP canalisation – maçonnerie 2^{ème} année au lycée Sainte-Marie de Bagnols sur Cèze. Son tuteur, Samuel MARC l'accompagne sur différents chantiers de la commune.

HISTOIRES DE CLOCHERS

L'office de tourisme Provence Occitane organise durant l'été les balades touristiques invitant à découvrir le patrimoine local. C'est le mercredi 1^{er} juillet que cette visite a eu lieu à Saint-Victor en présence d'une vingtaine de personnes du village et des environs.

Les amateurs de patrimoine ont été reçus par Mme SCHMITT Nathalie, guide conférencière et par Christelle, animatrice de Provence Occitane.



La municipalité a souhaité la bienvenue aux visiteurs en indiquant les consignes sanitaires à respecter. La visite s'est déroulée sous un beau soleil. Le départ s'est fait place de la Mairie en direction de l'Église, puis montée au Château du Castellans pour certains. Ensuite le groupe est descendu vers les vieux lavoirs jumeaux. Cette balade s'est terminée en partageant le verre de l'amitié au square « Paul Heraud ».

FORUM DES ASSOCIATIONS

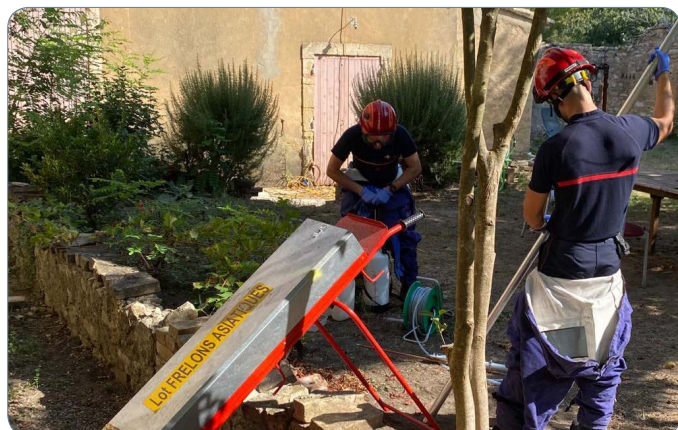


Malgré les contraintes liées au Covid 19, le forum a eu lieu le vendredi 4 septembre à la salle René Mathieu, en présence des Associations du village et de la mairie. La salle a été préparée avec un sens de circulation pour respecter les règles sanitaires.

INTERVENTION POMPIERS

Cette année nous avons eu deux interventions des pompiers pour la destruction de nids de frelons asiatiques.

Un premier nid installé dans un arbre dans la cour de l'école Raoul Laurent, et un deuxième à l'Église.



LE MARCHÉ

Le marché est un facteur de lien social. Il offre l'occasion d'une sortie à pied qui est appréciée en ces temps de confinement.

Covid ou non, les marchands sont présents avec leurs étals le lundi matin place de la Mairie.

Vous trouverez la marchande de légumes Audrey Estellon, le boucher-charcutier-traiteur Vandendriesch, le Panier Italien tenu par Vincent Gervais qui propose une large gamme de produits italiens, le stand de Patrick Blancher qui vous prépare des plats à emporter paëlla, couscous, etc... Pendant la période estivale, Hélène Gervais propose des vêtements. Depuis peu, un nouveau marchand est venu étoffer ce marché : le Coffee Truck vend et sert différentes variétés de cafés, thés et chocolats.

CENTRE DE LOISIRS

L'Agglomération du Gard rhodanien a réalisé des travaux d'agrandissement du centre de loisirs, pour un meilleur accueil des enfants dans le respect des nouvelles normes.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

La cérémonie s'est déroulée uniquement en présence de Mr le Maire et des adjoints, avec un dépôt de gerbe.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Cette année nous avons commémoré le 102^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

A cette occasion, un hommage a été rendu aux victimes de la « Grande Guerre » par un dépôt de gerbe, lecture du message de Mme Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées ainsi que de la liste des Morts pour la France, et d'un message de l'UFAC. (Union Française des Associations de Combattants et de victimes de Guerre).

Cet hommage solennel a eu lieu au Monument aux Morts le mercredi 11 novembre 2020, uniquement en présence des membres du conseil municipal dans le respect des gestes barrières.



LE TOURISTTRUCK

Mis en place par l'office de Tourisme Provence Occitane, le joli petit camion décoré aux couleurs de la Provence Occitanie a sillonné le territoire à la rencontre des touristes sur les marchés, pendant les festivals, dans les villages mais aussi dans les campings, de juin à septembre. Nous avons pu le voir sur notre place de la mairie fin août, le jour du marché, avec un accueil chaleureux et toute une documentation sur les sites à visiter et les manifestations de l'été.



JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE

L'association World Clean Up Day - France a été fondée en mars 2017 par un groupe de citoyens pour promouvoir le WorldCleanUp day sur notre territoire en partenariat avec l'Agglomération du Gard Rhodanien. La journée mondiale du nettoyage était le 19 septembre 2020.

L'Agglo a pris en charge la communication de façon à ce que chaque commune intéressée s'inscrive à cette action pour mettre en évidence l'engagement du Gard Rhodanien pour l'environnement.

La Commune de Saint-Victor a décidé d'organiser cette journée le 13 septembre 2020 pour ne pas gêner les journées du patrimoine, tout en respectant les règles sanitaires imposées par la COVID19.

L'Agglomération a donné des sacs poubelles, des sacs jaunes, des gants pour les enfants, des flyers sur le recyclage et a prévu un ramassage des déchets collectés. Cette journée dynamique s'est déroulée dans la bonne humeur. Petits et grands étaient au rendez-vous le dimanche matin au départ des ateliers municipaux. Plusieurs groupes se sont formés pour se répartir les tâches de nettoyage des fossés sur les axes principaux de la commune.

Nous avons récolté un grand nombre de déchets divers (200kg) et la matinée s'est terminée au square « Paul Heraud » avec un repas tiré du sac.

Nous remercions toutes les personnes présentes et nous vous donnons RDV l'année prochaine.

« On préfère voir le verre à moitié plein et la poubelle à moitié vide ».



TOUS LES CHEMINS MENENT à Saint-Victor-la-Coste

FOCUS SUR L'ARTISANAT LOCAL

Deux matières naturelles ont été mises à l'honneur au mois de novembre dans le hall de la Mairie, l'argile et le bois, à travers deux ateliers d'artisanat local : Santons de la Forest et Création bois. Nous avons donné la parole à leurs créateurs.



Alice de la Forest :

« Je suis tombée dans la Provence toute petite. Mes parents faisaient la crèche tous les ans, j'ai travaillé à côté d'un magasin de santons, et plus tard, après un cancer, j'ai éprouvé un fort désir de réaliser mon rêve. La maladie m'a donné la force de surmonter mes hésitations. Je crée des santons depuis huit ans, mais ce n'est pas mon

activité principale. J'étais commerçante, j'ai d'abord vendu des santons de l'atelier Cavasse, à Aix-en-Provence. Un jour, Monsieur Cavasse m'a donné un pain d'argile, j'ai créé mon premier éléphant. Ça a été une révélation. Depuis, j'ai réalisé de nombreux animaux. Ceux de la crèche traditionnelle, mais aussi, parfois à la suite de demandes, des animaux de compagnie ou de la forêt. J'avais peut-être un nom prédestiné ! Ma dernière-née est une biche, et je me penche sur les personnages, mais j'ai encore quelques difficultés avec les bouches. J'y travaille, ça va venir ! Je crée tout en 9 et 7 centimètres, mais on me demande maintenant les bébés de mes animaux...

Les clients deviennent souvent des amis, au fil des années. Les jeunes couples viennent pour leur premier enfant, puis reviennent au second, m'invitent à voir leur crèche, ou m'envoient des photos, des messages. J'ai transmis ma passion à ma fille, qui m'aide à peindre, et m'a poussée à créer un moule pour un castor de sa création. Il a beaucoup de succès ! Ma plus belle récompense : le sourire des enfants. »

Cyril Llorens :

« Je coupais du bois de chauffage, certains bois étaient particulièrement beaux et je rêvais de pouvoir les mettre en valeur. Autodidacte, j'ai regardé des vidéos de tournage sur bois et j'ai acheté mon premier tour. Et là, la magie a fonctionné, j'ai réussi à transformer un simple bout de bois en un objet utile. J'ai découvert qu'on pouvait donner une deuxième vie aux arbres !

Isabelle m'observait, pendant des heures, hypnotisée par ces pièces de bois tournant. La tentation était tellement grande, qu'elle a voulu essayer à son tour et a accroché aussitôt ! Faire travailler son imagination, créer de ses propres mains, valoriser le bois d'un arbre qu'on a connu, dans le village ou à proximité, est un immense plaisir. Voir ses veines se dessiner, lui donner une deuxième vie est magique. L'inspiration nous vient naturellement quand on commence à travailler une pièce. Nous réalisons des ustensiles pour la cuisine, des stylos, des puzzles, des objets de décoration, de différentes tailles et dans diverses essences : mûrier, olivier, amandier, cèdre, platane, acacia... Pour les finitions, nous utilisons de la cire locale, des huiles naturelles, de la terre de diatomée... Les joies que nous pouvons rencontrer sont nombreuses. Le tournage sur bois est une

« drogue » une envie d'en faire toujours plus, un respect pour les arbres, la nature, et nous aimons partager cette passion. »



VISITES SUR RENDEZ-VOUS :

- SANTONS DE LA FOREST 06 25 62 86 36
- CRÉATIONS BOIS 06 30 04 72 94

Les artisans-créateurs de Saint-Victor-la-Coste qui souhaiteraient exposer dans les vitrines du hall de la Mairie sont invités à contacter le secrétariat.



LE
ccas

• SA MISSION

Institution qui s'investit et soutient les populations concernées (personnes handicapées, familles en difficulté, personnes âgées), qui occupe des services tels que les secours d'urgence, les colis alimentaires, la mise en relation avec la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, l'épicerie solidaire. Par exemple : « Le transport solidaire » est un service qui s'adresse aux personnes bénéficiaires des minimas sociaux ou seniors de plus de 65 ans.

Pour s'inscrire, se rendre en Mairie pour obtenir la carte d'accès au transport à la demande (prévoir une photo d'identité).

• SES MOYENS

Ils proviennent du produit de la totalité de la location de la salle Jacqueline Pagnol, du tiers de la vente des concessions ou des cases du columbarium du cimetière, et d'une subvention spécifique pour l'aide ponctuelle aux personnes en grande difficulté passagère. Suite aux dernières élections municipales, de nouveaux représentants au conseil d'administration du CCAS ont été élus et nommés.

• SA COMPOSITION

Délégués du conseil municipal

Présidente : Véronique HERBÉ

Vice-Président : Georges DANIEL

Membres : Jacqueline LINDER, Sylvie DUCLOS, Françoise POCK, Sandrine BERNARD, Jean-Philippe AUBERT, Sylvie MONJON.

Délégués de l'administration

Suzi GIRAUDIN, Denise CANTIENI, Cristine ARNAUD, Nathalie VAISSIERES, Bernadette PONTAUD, Mireille ODE-DE STEFANI, Eric LAVALOU (représentant du secours catholique).

• SES ACTIONS

Comme chaque année le CCAS a proposé une sortie à l'occasion de la semaine bleue, mais en raison de la situation sanitaire due au COVID 19, cette sortie a été annulée.

OPÉRATION BRIOCHES

14 associations et le CCAS ont vendu 267 brioches pour une recette de 1377€ qui a été remise à L'UNAPEI30. Pour soutenir les artisans locaux fortement impactés par le confinement, cette année l'opération a été associée à Monsieur Romuald Grasset qui a proposé des brioches façonnées à partir de produits frais et farine 100% biologique.

La DLC étant courte, cette année il n'y avait pas de possibilité de reprise d'invendu, c'est pourquoi le mode d'inscription était différent.

TRISOMIE 21

Cette année l'organisation des petits déjeuners du dimanche 15 novembre 2020 n'a pu se faire en raison des restrictions sanitaires. Pour compenser, un Appel aux dons a été fait avec une participation en ligne sur : www.ptsdejs.com:participation.

TÉLÉTHON 2020



Ce n'est pas de gaieté de cœur que la commune au travers de l'association « ST VICTOR SOLIDARITÉ » a pris la décision d'annuler les journées du Téléthon. La crise sanitaire a bouleversé l'organisation de

cet événement caritatif. Pour faire face à ce manque d'animations qui a toujours été un succès dans notre village, la commune de Saint-Victor-la-Coste, le coordinateur départemental Gard Nord et l'organisatrice Madame Linder Jacqueline ont décidé de mettre une urne à disposition dans le hall de la mairie, en invitant les administrés et les associations à y déposer leurs dons. Toutefois, suite au déconfinement partiel, l'association « Courir à St Victor » a organisé une marche qui a rassemblé 45 personnes. Un beau succès. Un parcours de 8 km en 3h, entièrement sur le territoire de Saint-Victor-la Coste, qui a rapporté la somme de 300€ grâce à la générosité des donateurs.

Au final, il a été remis à l'AFM la somme de 3340 €

COLIS DE NOËL

Le samedi 19 décembre et le dimanche 20 décembre 2020, les membres du CCAS et les élus de la Municipalité ont offert et distribué les colis de Noël aux seniors de 75 ans de Saint-Victor-la-Coste et les personnes en situation de handicap.

La corbeille était garnie de produits du terroir, vin, confiture, miel et terrine.





LA REDEVANCE

Incitative



Depuis 10 ans, la quantité de déchets ne cesse de croître et le coût de leurs gestions et traitement est de plus en plus élevé. Aujourd'hui, l'Agglomération du Gard rhodanien, dans le respect du Grenelle de l'Environnement, de la Loi de Transition Énergétique pour la croissance Verte et de la loi Anti-gaspillage pour une Économie Circulaire, a décidé par la mise en place de la redevance incitative de se doter d'un outil pour réaliser les objectifs suivants :

- **Maîtriser le coût du Service Public de Prévention et gestion des Déchets**
- **Encourager à la prévention des déchets**
- **Améliorer les performances des collectes sélectives**
- **Optimiser et rationaliser le service**
- **Évaluer en permanence la qualité du service**

L'Agglomération du Gard rhodanien souhaite adapter la gestion des déchets en prenant en compte l'ensemble des contraintes en matière d'élimination des déchets et en limitant les conséquences financières à savoir :

- **Augmentation des coûts de traitement imposée par le renforcement des normes environnementales et la diminution des exutoires de traitement.**
- **Augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) pour toute tonne de déchets entrante en centre de traitement.**

La redevance incitative est un moyen pour amener l'ensemble des usagers à réduire leur production de déchets. Le caractère incitatif permet de faire évoluer les comportements : moins j'en produis et plus je trie, plus j'améliore ma gestion des déchets.

La redevance incitative entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Son instauration est une opération longue et complexe. Les opérations techniques interviendront pendant l'année 2021 avec une phase de test en 2022 pour une mise en place au 01 janvier 2023.

« Avec moins de poubelles, la vie est plus belle »

LA GARANTIE JEUNES AVEC LA MISSION LOCALE JEUNES (MLJ)



La Mission Locale est un espace d'intervention au service des jeunes. Elle est chargée d'accueillir, d'in-

former, d'orienter et d'aider les jeunes en démarche d'insertion professionnelle et sociale. La Mission Locale apporte des réponses adaptées à l'ensemble des difficultés que les jeunes rencontrent avec une priorité donnée à l'emploi et à la formation, mais aussi au logement, à la santé, aux activités sportives et de loisirs. La Mission Locale remplit aussi une mission de service public pour l'orientation et l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, confiée par l'État et les collectivités territoriales, chacun dans son champ de compétence.

Pour qui ?

Tu as entre 16 et 25 ans. Tu es sans emploi, ni étudiant, ni en formation. Tu vis chez tes parents et tu as peu ou tu n'as pas de revenus ou tu ne vis plus chez eux. Tu es motivé(e) et prêt(e) à t'engager.

C'est quoi ?

Un accompagnement renforcé, en collectif et individuel sur 1 an.

Une préparation adaptée à ton insertion dans le monde professionnel, des conseils pour résoudre tes problèmes de logement, de déplacement ou de santé. Un accompagnement basé sur la découverte du monde professionnel et la définition des objectifs professionnels.

Te préparer efficacement à la vie en entreprise (Atelier CV, papiers, demande de logement, relooking, sport, mise en situation en milieu professionnel).

Mission Locale Jeunes

5 rue des Jardins du Souvenir

BP 21040

30201 Bagnols-sur-Cèze Cedex

TEL : 04.66.89.09.34

Web : <http://mljbagnolssurceze.fr/>

Courriel : contact@mlj-gardrhodanien.com



LA MAIRIE *vous informe*



AGGLO MOBILE

Votre assistant Démarches Administratives numériques, Labellisé France services.

La Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien a fait le choix fort d'investir dans un véhicule équipé itinérant pour être au plus près des communes et des administrés de son territoire.

L'Agglo Mobile propose une offre de services publics GRATUITS, de qualité et de proximité labellisée « Espace France Services ».

Le lien avec les communes de L'Agglomération du Gard rhodanien est essentiel dans cette offre. Pour cela un référent par commune est nommé pour faciliter la communication et l'arrivée du véhicule itinérant.

Deux agents formés vous accompagnent dans vos démarches numériques.

SERVICES PUBLICS PROPOSÉS À DESTINATION DES ADMINISTRÉS :

- Caisse d'allocation familiale (CAF)
Consultation de dossiers, formulaires de demandes de prestations, attestations de paiement....
- Pôle Emploi :
Consultation des offres d'emploi, frappes de CV, aide à la rédaction de courriers, actualisation, inscription....
- Service de l'État (Ministère de l'intérieur, de la justice, des finances publiques) : formulaires administratifs, cartes grises, permis de conduire, passeports, impôts...
- Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM)
- Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)
- Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- La Poste
- Les services de l'Agglomération :
• Maison de la justice et du droit, multi-accueils, A.L.S.H, centres de loisirs, mutuelle intercommunale.

Vous trouverez ce véhicule installé sur la place de la Mairie tous les 15 jours, le jeudi de 9h30 à 12h00.

Le planning est consultable sur le site :

www.saintvictorlacoste.com



ÉLECTIONS

Si une erreur concerne votre état civil, vous devez personnellement en demander la correction en ligne :

www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R49454

Lors de votre demande, vous devez être en possession :

- de votre NIR (encore appelé n° de sécurité sociale)
- d'une copie de votre acte de naissance

Si vous ne pouvez utiliser ce service en ligne, vous pouvez formuler votre demande par courrier accompagné d'un acte de naissance et d'un justificatif d'identité à : INSEE Pays de la Loire – Pôle RFD – 105, rue des Français Libres – BP – 44274 NANTES - Cedex 2

ADRESSE : Les personnes ayant constaté une erreur sur l'adresse ou ayant changé de domicile sur la commune doivent IMPÉRATIVEMENT le signaler au plus tôt en mairie avec un justificatif. Sans cela, il y aura un impact sur l'envoi de la carte électorale, et éventuellement sur les bureaux de vote.

ÉLECTION CNRACL

La Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) procèdera au renouvellement de son conseil d'administration du 1^{er} mars 2021 au 15 mars 2021. L'élection de ses membres aura lieu dans le cadre d'un vote par internet sur un site sécurisé ou par correspondance.

La liste électorale prenant en compte tous les retraités de la CNRACL résidant dans la commune et admis à la retraite au 1^{er} septembre 2020 est à disposition pour consultation à la Mairie afin que chacun des électeurs puisse vérifier son inscription.

En cas d'anomalie constatée sur la liste, les électeurs peuvent téléphoner au 05.57.57.91.00

Du lundi au vendredi de 9h à 17h ou consulter le site : www.cnrACL.retraites.fr

Rubrique : nous connaître

Sous rubrique : élection

PACS

Pour vous pacser :

Vous devez vous rendre à la mairie du lieu de domicile. Pièces à fournir :

Acte de naissance de moins de trois mois

Pièce d'identité en cours de validité

Convention de pacs à télécharger cerfa N°15 726*02

Déclaration conjointe d'un PACS cerfa N° 15 725*02

Prendre rendez-vous avec le Maire.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Depuis le 1^{er} Janvier 2020, le passage devant le conciliateur est obligatoire avant toute assignation au tribunal dans ses champs de compétences, pour les demandes n'excédant pas 5 000 €

Le juge de proximité valide le plus souvent la décision prise en conciliation.

La fonction première des conciliateurs de justice est de faire en sorte que certains litiges ou conflits puissent trouver une solution avant d'arriver devant un tribunal (problème de voisinage, conflit avec un opérateur de téléphonie, d'énergie ou de voyage, litige entre un propriétaire et son locataire, problème avec un commerçant....)

« Le conciliateur de justice se doit avant tout d'être impartial » ; son rôle est de conseiller le demandeur, puis d'organiser une rencontre avec la partie adverse afin de trouver une solution acceptable par les deux parties (conciliation). Ce professionnel assermenté est nommé par le Président de la Cour d'Appel de Nîmes pour 3 ans.

N'hésitez pas à faire appel à lui.

Monsieur PANIER

Renseignement en Mairie au 04.66.50.02.17

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

Le préfet du Gard rappelle que le brûlage des déchets verts de parcs et jardins (déchets de tonte, feuillages, branchages issus d'élagage de haies,...) est interdit en tout temps, à l'air libre ou en incinérateur individuel, sur l'intégralité du département au titre de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

PRINCIPALES MODALITÉS TECHNIQUES



EN SAVOIR PLUS



www.collectivitesforestieres-occitanie.org

Espace Débroussaillage

www.gard.gouv.fr

Document réalisé avec le soutien financier de :



L'obligation légale de débroussaillage s'applique en zone urbaine qu'elle soit bâtie ou non, dans les 50 mètres autour de toute construction ou installation.

Le débroussaillage des abords des habitations est le moyen de prévention le plus efficace pour sécuriser votre maison du risque d'incendie de forêt.

Il protège également la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.

En pratique, il s'agit d'éliminer les végétaux ligneux afin de réduire la masse combustible, vecteur de feu :

- En coupant les broussailles, les arbustes et certains arbres, on limite la propagation de l'incendie.
- En éclaircissant la strate arborée et en répartissant



Protégez votre maison et votre famille.

La prévention c'est l'affaire de tous !

LES FEUX DE FORÊT ça n'arrive pas qu'aux autres !



Mettez-vous dans le feu de l'action !

les pieds de telle sorte qu'il n'y ait pas de continuité du feuillage, on limite la propagation de l'incendie par les cimes des arbres.

- En élaguant les arbres et arbrisseaux conservés sur 2 mètres (s'ils mesurent plus de 6 mètres de haut) ou 1/3 de leur hauteur (s'ils mesurent moins de 6 mètres de haut), on évite la propagation de l'incendie le long des troncs vers les houppiers des arbres.
- En évitant de jeter ses cendres de cheminée mal éteintes.

Le non-respect de la réglementation vous expose à des sanctions et peut engager votre responsabilité juridique y compris pour la mise en danger de la vie d'autrui.

CHIENS DE CATÉGORIE 1 ET 2 DITS « CHIENS DANGEREUX »

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en deux catégories.

> Les chiens de catégorie 1 (non inscrits dans un livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture)

- de type Américain Staffordshire Terrier (appelés Pit-bulls)
- de type Mastiff (appelés Boerbulls)
- de type Tosca

> Les chiens de catégorie 2

(inscrits dans un livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture)

- de race Américain Staffordshire Terrier
- de race Rottweiler
- de type Rottweiler
- de race Tosca

La réglementation impose une série d'obligations à la charge des propriétaires détenteurs de ces chiens :

- Évaluation comportementale de l'animal
- Formation du maître
- Permis de détention

Les propriétaires de chiens dangereux doivent obligatoirement faire une déclaration du chien à la Mairie de leur domicile. Ils doivent s'assurer que leur chien est toujours promené muselé et tenu en laisse par une personne majeure. Les propriétaires des chiens qui ont été déclarés doivent fournir en Mairie une attestation d'assurance responsabilité civile à jour.

ARRÊTONS LES VIOLENCES

Le contexte sanitaire est un facteur aggravant pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants lorsqu'ils sont confinés avec leurs agresseurs. Malheureusement, ces violences existent et persistent, y compris pendant le confinement.

Pour que chacun agisse contre ce fléau, plusieurs outils sont à la disposition des victimes et des témoins de ces actes :

- **Le 3919**, numéro d'aide et d'écoute anonyme et gratuit
- **arrêtonslesviolences.gouv.fr** pour un signalement en ligne
- L'application « APP-ELLES » de soutien entre femmes : **www.app-elles.fr**
- Le dispositif « **Alerte pharmacie** », qui permet de se signaler en pharmacie. L'officine se charge ensuite d'alerter les forces de l'ordre
- **Le 119** est à la disposition des enfants (appel gratuit 24h/24, 7j/7)
- **Le 01 40 47 06 06** (disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h) est à la disposition des femmes en situation de handicap

VOUS ALLEZ BIENTÔT AVOIR 16 ANS, PENSEZ À FAIRE VOTRE RECENSEMENT CITOYEN



Tous les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser entre la date même du jour de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois qui suit. Si les délais ont été dépassés vous avez

jusqu'à vos 25 ans pour régulariser la situation.

Le recensement citoyen est obligatoire et est indispensable pour participer à la JDC, la journée défense et citoyenneté.

Pour faire votre recensement, vous avez deux possibilités : vous rendre dans votre Mairie ou sur le site service-public.fr

Vous devez vous munir de votre pièce d'identité, du livret de famille de vos parents ainsi que d'un justificatif de domicile. L'attestation de recensement est valable jusqu'à 18 ans.

La certification de la JDC est quant à elle indispensable pour se présenter à n'importe quel examen (permis de conduire, Brevet, Baccalauréat, Cap ...)

Pour tous renseignements supplémentaires rendez-vous sur le site : <http://www.defense.gouv.fr/jdc>



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

SAINT-VICTOR-LA-COSTE TOUJOURS DANS LA POCHE

Depuis le 17 décembre la municipalité a mis à disposition des administrés l'application PanneauPocket, gratuite et anonyme. Elle vous alerte, vous prévient et vous informe sur les événements locaux, l'actualité et les alertes de Saint-Victor où que vous soyez, quand vous le souhaitez. Simple d'utilisation, téléchargez l'application sur l'App Store, Play Store ou AppGallery, ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune Saint-Victor-la-Coste plus rapide avec le code postal 30290. Depuis un ordinateur en ouvrant une page internet : **www.app.panneaupocket.com**. Nous sommes à ce jour 40% de foyers sur PanneauPocket, alors n'attendez pas, rejoignez-nous !

Vous pouvez retrouver les informations aussi sur le site de la commune : www.saintvictorlacoste.com

LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIE



www.gardrhodanien.fr

Le site en accès direct : inscrire les enfants à la crèche, au centre aéré, les transports, adhérer à la mutuelle etc....

LE SITE TOURISTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIE



www.provenceoccitane.com

Nous vous informons que le nouveau site internet touristique du Gard Rhodanien a été ré-actualisé, vous y trouverez toutes les informations sur les diverses activités, découvrir, s'activer, déguster, séjourner, sortir...

ENSEMBLE POUR SAINT-VICTOR-LA-COSTE PAROLE À L'OPPOSITION

Nous remercions l'ensemble des Saint-Victoriennes et victoriens qui a participé aux élections municipales de mars 2020, malgré la situation sanitaire difficile.

Durant les mois de fonctions passés au sein de l'équipe municipale, nous avons participé activement aux débats. Nous émettons régulièrement des propositions d'amélioration lors des délibérations des conseils municipaux ou des actions communales. Lors du conseil municipal du 30 octobre 2020, nous avons lu et remis une lettre ouverte à Madame Le Maire demandant de nous faire participer aux groupes de travail et de réflexion. Nous souhaitons qu'une réponse construite nous soit adressée. Toutefois, nous serons toujours une force de proposition. Nous continuerons à aller de l'avant pour garder l'harmonie et la chaleur de St Victor la Coste. Nous souhaitons une belle année 2021 souriante et animée de beaux projets.

Christelle POSTEL, Sylvie MONJON, Jean ALBE, Guillaume JOUVE - Mail : 4conseillers@gmail.com



VIE pratique

ASSISTANTE SOCIALE

Pour bénéficier d'un entretien, vous devez obligatoirement prendre un rendez-vous au Centre-Medico Social de Roquemaure
Tél : 04.66.82.64.30

LA MAIRIE EST OUVERTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le samedi de 8h30 à 11h
Mail : mairie-st-victor@wanadoo.fr
Tél. 04 66 50 02 17

PERMANENCE DU MAIRE

Le samedi de 9h à 11h

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

www.saintvictorlacoste.com

À consulter régulièrement pour être informé sur toutes les manifestations, changement de jours de collecte des ordures ménagères, menus cantine, ...

LA CANTINE ET LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Les réservations se font en ligne sur le portail famille (obligation de faire créer un compte à la mairie).

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Située en face de la mairie,
elle est gratuite et ouverte à tous.

Le lundi de 9h à 11h

Le mercredi de 16h à 17h30

Le vendredi de 16h à 17h30

Juillet et Août, uniquement le lundi de 9h à 11h

Fermée pour les vacances de Noël

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE EST OUVERTE :

Lundi au vendredi matin de 9h à 11h45

Samedi matin de 9h à 10h45

Afin d'assurer une bonne distribution du courrier, afficher sur vos boîtes aux lettres, votre nom et n° de rue.
Tél. 04 66 82 39 12

L'ARMÉE DE TERRE PROPOSE DES PÉRIODES MILITAIRES (PM)

TROUVER SA VOIE

GRANDIR AU SEIN DE L'ARMÉE DE TERRE

Pour toutes informations consulter : sengager.fr

Centre d'information et de recrutement des forces armées d'Avignon :

Cirfa-avignon.recrutement.fct@def.gouv.fr

L'armée de terre recrute 16 000 Postes.



CORRESPONDANTE DU MIDI LIBRE

Martine DARDAILLON

TEL : 04 66 50 08 67

blog : saintvictorlacoste.blogs.midilibre.com

MÉDIATEUR

Mr PANIER

Tél. 04 66 50 07 40

NOUVEAUX ARRIVANTS

Les années précédentes les nouveaux arrivants bénéficiaient d'un accueil spécifique lors des Vœux du Maire. Vu le contexte sanitaire que nous subissons depuis 2020, cette manifestation n'aura pas lieu. Néanmoins, nous réfléchissons à l'organisation de cette cérémonie qui devra respecter les règles sanitaires en vigueur afin de protéger nos administrés.

DÉCHETTERIE DE SARCIN

Du Lundi au Samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45.

Vous pouvez vous rendre dans toutes les déchetteries de l'agglomération.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Mardi - Samedi matin : ordures ménagères

Mercredi matin : tri sélectif (sacs jaunes)

ASSISTANTES MATERNELLES

ANDRO Cindy 06 12 38 37 44

CARRENO Ludivine 04 66 89 52 48

..... 06 16 27 55 23

CONTU Yannick 06 75 05 58 37

DENIZE Coralie 06 63 69 94 15

DIEU Sabine 04 66 50 21 50

DISDIER Julie 06 12 92 00 49

FAKHRI Nadia 04 34 47 93 77

GIRALDI Laurence 04 66 33 07 24

..... 06 21 78 53 76

LAUGIER Sylvie 04 66 50 96 24

..... 06 89 18 23 26

PENA-LIIRI Anne-Laure 04 34 47 90 91

..... 06 32 73 36 53

ROUX Rosy 04 66 50 45 65

TEYSSOT Corinne 04 66 50 04 24

PERLADE Pauline 06 17 06 82 59

MAYET Mélanie 06 59 50 58 17





LA MAIRIE *à votre service*

PIÈCE DÉSIRÉE	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
EXTRAIT ACTE DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance ou sur le site service-public.fr	Indiquer date de naissance Nom et prénoms + pièce d'identité	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse. Les personnes nées à l'étranger doivent s'adresser au Service Central de l'état civil - 11 rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES Cedex 9
EXTRAIT ACTE DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date de mariage Nom et prénoms +pièce d'identité	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
EXTRAIT ACTE DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès	Indiquer date de décès Nom et prénoms + pièce d'identité	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
FICHES D'ÉTAT CIVIL INDIVIDUELLES ET FAMILIALES SONT SUPPRIMÉES ET REMPLACÉES PAR		Copie du livret de famille ou carte d'identité		
INSCRIPTION, SUR LES LISTES ÉLECTORALES	Mairie du domicile	Carte d'identité + photocopie justificatif de domicile	Gratuit	Imprimé à votre disposition en Mairie ou inscription en ligne sur www.servicepublic.fr
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ 1^{ère} DEMANDE OU RENOUELEMENT OU RECTIFICATION	Sur Internet ou dans les mairies équipées, Bagnols sur Cèze, Laudun..	http://predemande-cni.ants.gouv.fr/ Dossier à retirer en Mairie	Gratuit	
PASSEPORT BIOMÉTRIQUE	Sur internet ou dans les mairies équipées, Bagnols sur Cèze, Laudun..	https://ants.gouv.fr Dossier à retirer en Mairie		Les enfants ne peuvent plus figurer sur le passeport des parents. Il faut un passeport individuel quel que soit l'âge de l'enfant.
AUTORISATION SORTIE DU TERRITOIRE POUR MINEURS DE NATIONALITÉ FRANÇAISE	Sur Internet	Obligatoire		À télécharger www.service-public.fr
CARTE GRISE	Sur Internet	https://ants.gouv.fr	Gratuit	
PERMIS DE CONDUIRE	Sur Internet	https://ants.gouv.fr		
CASIER JUDICIAIRE N°3	Casier judiciaire national 107 rue du Landreau 44079 NANTES Cedex 1	Aller sur le site internet : www.cjn.justice.gouv.fr	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse si demande par courrier
RECENSEMENT MILITAIRE	Mairie du domicile	Livret de famille + pièce d'identité du recensé	Gratuit	À la date du 16 ^{ème} anniversaire